

NOUVEAU CARTEL VLD-VIVANT

Le 7 février 2007

Depuis novembre 2003, le mouvement VIVANT-EUROPE propose dans le cadre d'une fiscalité européenne de financer la sécurité sociale autrement.
Pour rappel, voici l'essentiel de son programme

« Il faut arrêter de taxer le travail des citoyens européens par une imposition qui favorise les délocalisations.

Les taxes sur le travail tuent l'emploi, vident l'Europe de ses compétences et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale.

Le financement de la sécurité sociale européenne doit trouver sa source auprès de la vente des produits en Europe.

(Taxe sur la consommation sans augmentation des prix)

Remarque : La taxe sur la consommation se fait uniquement sur les produits car pour qu'une fiscalité soit efficace, il faut que ce qu'elle taxe soit **traçable**.
Or un service est peu traçable tandis qu'un produit est visible et traçable.
Ce choix, proposé par Jacques Berthillier, économiste français, vise efficacité fiscale.

Depuis quelques jours, un parti politique belge la VLD (parti libéral) se propose d'adopter ce projet et même de prendre à son compte les principaux points du programme VIVANT (Belgique) (voir sur le site de VIVANT-EUROPE : les documents)

Ci-dessous voici de plus amples explications

NOUVEAU CARTEL VLD-VIVANT



Le VLD (parti libéral flamand) et VIVANT forment un cartel depuis 2004. Le quatrième Manifeste citoyen du premier ministre Guy VERHOFSTADT qui vient de sortir a convaincu Roland DUCHATELET, le président de VIVANT, au point d'intensifier sa collaboration avec le VLD.
En effet, il a retrouvé dans ce « Manifeste » beaucoup d'idées de son mouvement qui a près de 10 ans d'existence.

Aussi, les partenaires VLD et VIVANT se présenteront sous **un nom unique et avec un programme commun** aux élections fédérales belges du 10 juin.

Le nom précis de ce cartel, pour l'instant tenu secret, sera dévoilé le dimanche 11 février 2006 lors d'un congrès commun.

Selon Bart SOMERS (président du VLD), « ce nom doit être transparent ». Il ne veut pas d'une situation où deux programmes différents cohabitent car son parti opte pour un cartel d'idées et non d'intérêts.

Dans ce cadre, le parti politique VLD s'est engagé à reprendre et à maintenir dans son agenda politique les points principaux du programme de VIVANT à savoir :

- **Le transfert de l'impôt sur le travail vers un impôt sur la consommation,**
- **L'introduction d'un revenu de base**
- **La mise en place de référendums d'initiative populaire à tous les niveaux.**

Interrogés par la presse, Bart SOMERS et Roland DUCHÂTELET ont souligné tous deux que VIVANT dans cette opération, ne serait pas absorbé par le VLD.

Ainsi, le Mouvement et le Parti VIVANT continueront à exister indépendamment, que ce soit en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie ou dans les cantons germanophones, (région qui compte rappelons-le, deux députés régionaux VIVANT et un conseiller communal).

Gageons que cette percée nouvelle sur le plan politique aura des répercussions favorables pour **une Europe sociale au développement humainement durable.**

Jean-Paul BRASSEUR
(responsable de VIVANT-EUROPE)

NOUVEAU CARTEL VLD-VIVANT



Le VLD (parti libéral flamand en Belgique) et VIVANT forment un cartel depuis 2004.

Le quatrième Manifeste citoyen du premier ministre Guy VERHOFSTADT qui vient de sortir a convaincu Roland DUCHATELET, le président de VIVANT, au point d'intensifier sa collaboration avec le VLD.

En effet, le président de Vivant a retrouvé dans ce « Manifeste » beaucoup d'idées de son mouvement qui a près de 10 ans d'existence.

Aussi, les partenaires VLD et VIVANT se présenteront aux élections fédérales belges du 10 juin sous **un nom unique et avec un programme commun.**

Le nom de **OPEN VLD** a été dévoilé le dimanche 11 février 2006 lors d'un congrès commun.

Selon Bart SOMERS (président du VLD), « ce nom doit être transparent ». Il ne veut pas d'une situation où deux programmes différents cohabitent car son parti opte pour **un cartel d'idées et non d'intérêts.**

Dans ce cadre, le parti politique VLD s'est engagé à reprendre et à maintenir dans son agenda politique les points principaux du programme de VIVANT à savoir :

- **Le transfert de l'impôt sur le travail vers un impôt sur la consommation,**
- **L'introduction d'un revenu de base**
- **La mise en place de référendums d'initiative populaire à tous les niveaux.**

Nous reproduisons ci-dessous

A. Les dix résolutions pour une société ouverte

B. La déclaration d'engagement du VLD et de Vivant

A. Dix résolutions pour une société ouverte

(extraites du « Quatrième Manifeste citoyen » de Guy Verhofstadt)

10 février 2007 - Environ 400 membres de VLD-VIVANT réunis en congrès au Heysel à Bruxelles ont approuvé 10 résolutions qui forment les piliers de leur programme commun en vue

des prochaines élections fédérales. VLD-Vivant choisit résolument une société ouverte, avec un marché du travail flexible, et une sécurité sociale où l'initiative et l'épanouissement personnel seront les mots-clés. Dans le même temps, cette société sera accueillante pour tout un chacun qui veut travailler, souple pour le groupe croissant des personnes âgées et des défenseurs de l'environnement.

De ce quatrième Manifeste citoyen du Premier Ministre Verhofstadt, **ont été extraites 10 résolutions** qui précisent les principes généraux auxquels le VLD adhère. Sous la direction du président Bart Somers, les 400 membres du VLD-Vivant ont retravaillé (aménagé) et discuté le texte d'avant-projet. Ici et là, quelques éléments ont encore été affûtés. Ainsi un amendement déposé par les 2 membres de la Chambre Annemie Turtelboom et Hilde Vautmans a été approuvé, statuant que « *le 21^{ème} siècle sera le siècle de la femme* ». De ce fait, « la société ouverte » est aussi garante de l'égalité des sexes.

Dix résolutions symbolisent la vision ouverte de VLD-Vivant face aux problèmes actuels tels que entre autres, le vieillissement, l'immigration, la violence gratuite etc. De cette façon, un marché du travail souple et une économie horizontale * permettront à la fois de trouver du travail et de changer de travail si on le souhaite. Ou encore, la disparition de la différence entre, par exemple, le statut des ouvriers et celui des employés en est un exemple. Les ouvriers ont parfois plus de responsabilités et font appel à plus de connaissances techniques que les employés. La différence est de plus en plus artificielle et elle hypothèque le marché du travail.

Les membres présents au congrès ont marqué leur accord pour un glissement des impôts sur le travail vers des activités agressant l'environnement et pour une simplification drastique du système fiscal via la **fairtaxe** avec 2 tarifs (20% et 40%). A terme, ceux-ci doivent évoluer vers une taxe unique, un même tarif d'impôt pour chacun.

De plus, VLD-Vivant veut instaurer le système du « compte de carrière continu ». Cela donnera aux personnes actives plus de liberté pour pouvoir choisir le découpage de leur vie.

En Belgique à l'heure actuelle, les personnes dans la trentaine ou la quarantaine appartiennent au groupe des travailleurs européens les plus durement touchés et souvent, ils sont en butte à des problèmes de manque de temps et de pressions financières énormes.

Une communauté humaine ouverte garantit une société où l'on accueille avec chaleur ceux qui apportent leur petite pierre à sa construction. Ils contribuent de plus en plus à notre bien-être. On peut prendre ici pour modèle le système européen où les investisseurs et les personnes bien formées, possédant d'utiles qualifications, avec un contrat de travail en poche, peuvent venir y habiter et travailler.

Point par point, ces résolutions offrent une réponse à la manière dont notre société doit résoudre ces questions.

Voici ces 10 résolutions :

- 1. Une communauté ouverte**
- 2. Des marchés du travail flexibles et une économie horizontale ***
- 3. Diminution, glissement et simplification des impôts**
- 4. Un être humain capable de faire face**
- 5. Un héritage écologique**
- 6. Une vision moderne de l'immigration**
- 7. La lutte contre le racisme**
- 8. La lutte contre la violence stupide**
- 9. La richesse du vieillissement**
- 10. La globalisation du bien-être**

* *Economie horizontale : qui transgresse les frontières*

B. Déclaration d'engagement du VLD et de Vivant

Lors des élections du 10 juin 2007, VLD et Vivant s'engagent à se présenter devant l'électeur, en tant que **cartel d'idées et sous une nouvelle appellation commune à savoir : OPEN VLD**

A l'intérieur de ce cartel d'idées, le VLD s'engage à présenter et soutenir dans son agenda politique les objectifs du combat de Vivant.

Vivant et le VLD considèrent que le Quatrième Manifeste citoyen de Guy Verhofstadt est le fondement de leur collaboration, parce que ce Quatrième Manifeste correspond, dans pas mal de cas, aux idées de Vivant s'appuie sur elles.

Ainsi, pour la première fois, Roland Duchâtelet, fondateur et président de VIVANT **met sur la table du paysage politique belge les idées maîtresses son parti.**

Aussi, le VLD adhère aux objectifs du combat de Vivant en quatre domaines :

1. L'impôt

La lourdeur de l'impôt sur le travail le rend inintéressant et décourage beaucoup de gens dans la recherche d'un emploi, tandis que les employeurs hésitent à engager, vu le coût élevé des salaires. Il y a de mauvais impôts, comme celui qui favorise le chômage et de bons impôts qui freinent la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi, VLD et Vivant pensent **qu'il faut réduire de façon drastique l'impôt sur le travail** (création de bien-être) et le remplacer par un impôt sur la dégradation de l'environnement (destruction du bien-être) et sur la consommation.

2. La redistribution de la prospérité

Elle est aujourd'hui souvent injuste et démotivante. Un chômeur, par exemple, perd ses avantages sociaux lorsqu'il accepte un travail. VLD et Vivant veulent que le système où les « allocations de remplacement » sont incompatibles avec le travail, soit réformé en un système de « revenu de base » dans lequel un appoint de revenus est autorisé.

3. Le revenu de base

En ce qui concerne le revenu de liberté ou le revenu de base, les deux partis sont d'accord pour promouvoir cette idée et la rendre opérationnelle. Ainsi, VLD et Vivant travailleront de commun au accord au financement, au timing et aux modalités d'instauration du revenu de base.

4. Le référendum

Le fondement idéologique aussi bien du VLD que de Vivant est la confiance en l'homme. Se préoccuper de l'humain dans la conduite du pays n'est pas un luxe superflu, mais un investissement pour l'avenir. C'est pourquoi, VLD et Vivant sont partisans de l'introduction **de référendums décisifs d'initiative populaire à tous les niveaux et au remplacement** de l'obligation de vote par le droit de vote.

Ainsi, en unissant leurs forces, VLD et Vivant souhaitent faire surgir dans notre pays **une Société Ouverte à savoir** : une Société Ouverte avec **(i)** plus de justice sociale, **(ii)** une politique environnementale forte et réaliste **(iii)** et plus de liberté individuelle.

En bref, une société où les hommes ont un maximum de chances pour être heureux et rendre les autres heureux.

Bart SOMERS
Président du VLD

Roland DUCHATELET
Président de Vivant